



Separation d'une personne suivie psychologiquement

Par **dagger33**, le **04/10/2012** à **01:05**

Bonjour,

je suis séparé depuis maintenant 4 mois de mon ex compagne avec qui j'ai un enfant de deux ans. résidant toujours dans le même appartement celle ci cherche à me nuire par tous les moyens possibles. En effet elle a depuis un an, un suivi psychologique pour son état car elle est diagnostiquée borderline, état pour lequel elle est en arrêt de travail depuis janvier.

Nous sommes en "colocation" dans notre appartement en attendant que j'en trouve un pour moi, hors jusqu'à présent nous nous arrangions pour le partage des charges. Hors depuis 2 mois elle a décidé que chacun devrait payer sa part alimentaire ce qui est normal par contre elle ne partage pas les charges communes de l'appartement (loyer, charges, assurance habitation) de ce fait je me retrouve à devoir payer tout cela alors qu'elle ne paye que la nourrice de notre fils mais ayant droit aux aides, ne se retrouve à payer que 230 eur alors que moi je dois faire face à plus de 800 eur sans compter mes charges personnelles ainsi que celle de notre fils. Sachant de plus que c'est un bail solidaire, je n'ai de plus aucun recours si je trouve un appartement pour rompre ce bail si elle même ne veut pas déposer son préavis en même temps que moi. Ce qui est le cas car étant en arrêt, ses fiches de paye indiquent un montant de 0 eur ce qui rend difficile les recherches d'appartement pour elle. De ce fait elle en profite pour garder l'appartement en sachant que si elle ne paye pas je suis solidaire...

De plus elle commence à faire des mains courantes contre moi sur des faits inventés de toutes pièces comme par exemple que je fais dormir mon fils avec ma nouvelle compagne, alors que depuis 4 semaines je rentre et retrouve à chaque fois un compagnon différent dans "notre" appartement en compagnie de mon fils ce qui commence d'ailleurs à le perturber et pour ma part je ne me sens même plus chez moi. En fin étant très manipulatrice (cf sa pathologie) elle a même réussi à obtenir une attestation de son psychiatre comme quoi j'aggravais son état et que mes soit disant violences psychologiques pouvaient entrainer une ITT de 1 jour, document avec lequel elle va demain effectuer un dépôt de plainte contre moi,

alors qu'il y a 2 jours lorsque je suis rentré chez moi après ma journée de travail, j'ai trouvé une nouvel fois un inconnu chez moi avec mon fils, et après l'avoir raccompagné j'ai eu droit a une crise de furie de sa part, elle a voulu me frapper devant notre fils.
Que puis je faire pour me protéger?